

Journée d'étude « Le livre à Rouen au XVIème siècle »

Bibliothèque patrimoniale Jacques-Villon

Université de Rouen

Convention financière

Entre

L'Université de Rouen-Normandie

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

SIRET : 197 619 042 00017 ; code APE : 4582Z

dont le siège est sis 1, Rue Thomas Becket, 76821, Mont St Aignan, représenté par Monsieur Joël ALEXANDRE, Président, agissant en leur nom et pour le compte du Groupe de Recherche d'Histoire EA 3831, dirigé par Madame Anna Bellavitis.

Et

La Ville de Rouen, dont le siège est 2, Place du Général de Gaulle CS 31402 - 76037 Rouen cedex, représentée par Madame Christine ARGELES, agissant pour le compte de ladite Ville, en sa qualité de première adjointe en charge de la Culture et la Vie étudiante, en vertu d'un arrêté de M. le Maire du 25 septembre 2017 et en exécution de la délibération du Conseil municipal du 9 avril 2018.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

L'Université de Rouen (groupe de recherche en histoire GRHis), l'Ecole nationale des Chartes (Centre Jean Mabillon) et la bibliothèque patrimoniale Jacques-Villon de Rouen organisent le 12 avril 2018 une journée d'étude sur *Le livre à Rouen au XVIème siècle*, journée placée en l'honneur de Pierre Aquilon, maître de conférences honoraire à l'Université François-Rabelais de Tours. Ce dernier a en effet beaucoup travaillé à la mise en valeur des éditeurs et imprimeurs normands, notamment rouennais. La journée, consacrée aux imprimeurs et métiers du livre en Normandie, est programmée en lien avec les rencontres Renouard organisées par l'Ecole nationale des Chartes le 13 avril 2018 à Paris.

Article 1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de coopération entre l'Université et la Ville de Rouen pour la répartition des charges financières liées à l'organisation de la journée d'étude sur *Le Livre à Rouen au XVIème siècle*, le 12 avril 2018 dont le programme figure en annexe

Le budget de l'opération s'élève à environ trois mille euros (3.000 €) T.T.C et comprend essentiellement les frais de transport et d'hébergement des invités (voir programme en annexe), ainsi qu'un déjeuner et un café d'accueil.

Article 2. Conditions de la participation de la Ville de Rouen – bibliothèque Jacques-Villon

Il est convenu que la Ville de Rouen prendra en charge les frais liés à l'organisation de la journée d'étude à hauteur de 1.000 € T.T.C. (mille euros toutes taxes comprises). La Ville de Rouen prendra en priorité en charge les frais de transport des participants, invités à privilégier les transports en communs et/ou modes de transport économiques et écologiques.

Si les remboursements de frais de transport n'atteignent pas la somme de 1.000 € T.T.C., la Ville de Rouen pourra participer aux frais d'hébergement et/ou de déjeuner.

Articles 3. Modalités de remboursement

Les participants invités présenteront leurs justificatifs de frais de transport (billets de train, de bus, de métro) accompagnés d'un relevé d'identité bancaire à la Ville de Rouen, qui procédera au remboursement par mandat administratif.

Article 4. Conditions de la participation de l'Université

Il est convenu que l'Université prendra en charge les frais d'hébergement, de déjeuner, et éventuellement de transport au cas où les frais de transport dépassent le montant global de 1.000 € T.T.C.

La participation de l'Université s'élève à :

- 500 euros sur le budget du GRHis
- 1 000 euros sur le budget IUF de Mme Bellavitis

Le Centre Mabillon de l'Ecole Nationale des Chartes contribuera à la hauteur de 500 euros.

Article 5. Durée de la convention et conditions de résiliation

La convention est conclue pour la durée de l'événement et jusqu'au dernier remboursement des frais engagés et au plus tard le 31 décembre 2018. Elle prend effet à la date de sa signature.

La convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre partie, moyennant un préavis de trois mois. La notification en est faite par lettre recommandée avec avis de réception postal.

En cas de résiliation, les parties pourront continuer à faire usage des données déjà livrées dans les mêmes conditions d'utilisation que celles prévues dans la présente convention.

Article 6. Litiges

Les parties cocontractantes conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour résoudre de façon amiable tout litige qui pourrait survenir dans l'appréciation de l'interprétation de cette convention.

Si toutefois un différend ne pouvait faire l'objet d'une conciliation entre les parties, il sera soumis au juge du tribunal administratif de Rouen.

Fait à Rouen en deux exemplaires

Le

Pour la Ville de Rouen

Christine ARGELES

Première adjointe en charge de la Culture et de la
Vie étudiante

Pour l'Université de Rouen Normandie

Joël ALEXANDRE

Président

PROJET

**Journée d'étude en l'honneur de Pierre Aquilon,
Maître de conférences honoraire à l'Université François Rabelais de Tours**

**LE LIVRE A ROUEN AU XVI^e SIECLE
Rouen, 12 avril 2018
En lien avec les rencontres Renouard du 13 avril 2018**

Organisateurs : Université de Rouen (GRHis, EA 3831), Ville de Rouen (Rouen nouvelles Bibliothèques) et
Ecole nationale des Chartres/Centre Jean-Mabillon
Avec le soutien de l'Institut Universitaire de France

Lieu : Université de Rouen (salle de conférence, Maison de l'Université, place Emile Blondel, Campus Lettres,
Mont-saint-Aignan,) et Bibliothèque patrimoniale Villon de Rouen

Accueil à partir de 9h00

*Ouverture de la journée en présence de Mme Christine Argelès, Première Adjointe au Maire de Rouen, chargée
de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie étudiante*

Présidence de séance : Denis PALLIER, Inspection générale des bibliothèques.

9h45 : Pierre AQUILON, « La production typographique rouennaise (vers 1550 – vers 1600). La tradition et le
'goût du jour' »

10h15 : Malcolm WALSBY, Université de Rennes 2, « Les réseaux du livre et leur développement au XVI^e
siècle: Rouen, Caen et Rennes »

10h45 : questions et pause

Présidence de séance : Valérie NEVEU, conservatrice en chef des bibliothèques, maître de conférences en
bibliothéconomie à l'université d'Angers

11h15 : Sylvain SKORA professeur d'histoire-géographie au lycée Jehan-Ango (Dieppe), docteur en histoire :
« 'Si Dieu ne m'eust fait la grâce de trouver la femme que j'ay, je ne scay ce que je fusse devenu' : Les femmes
dans le milieu éditorial rouennais de la Renaissance »

11h45 : Jean-Dominique MELLOTT, « Une corporation pionnière ? La formation de la communauté des métiers
du livre de Rouen (fin XVI^e - début XVII^e siècle) »

12h15 : questions et pause déjeuner

Présidence de séance : Denis HÛE, professeur émérite de langue et de littérature du Moyen Âge et de la
Renaissance Université de Rennes 2

14h : Mario LONGTIN, Université Western Ontario (Canada) : « Un recueil de théâtre rouennais manuscrit
constitué pendant les guerres de religion (BnF fr. 24341) »

14h30 : Florine LEVECQUE, Bibliothèque Mazarine : « Les éditions rouennaises des œuvres de Pierre Gringore
au 16^e siècle »

15h00 : Katell LAVEANT, Professeure associée, Université d'Utrecht : « Publier à Paris ou à Rouen ? Les
stratégies éditoriales des Conards et les éditions rouennaises de livres joyeux. »

15h30 : questions et pause

Présidence de séance : Dominique COQ, conservateur général honoraire des bibliothèques

16h00 : Alexandra AMIOT, doctorante en histoire, Université de Rouen : « Le livre et la formation à Rouen au
XVI^e siècle »

16h30 : Géraldine CAZALS, professeure d'histoire du droit Université de Rouen : « Imprimés et manuscrits

juridiques à Rouen au XVe siècle »

17h00 : questions

Conclusions : M Jean-Claude Arnould, professeur de Littérature française du XVIe siècle, Université de Rou

18h : visite de la bibliothèque patrimoniale Villon et présentation de documents en lien avec le thème de la journée

PROJET